

Les méthodes de comptage des loups au cœur de la polémique avec les éleveurs

Les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, qui réalisent le suivi de l'espèce, estiment que 360 canidés vivent sur le territoire. Des chiffres contestés.

LE MONDE | 19.02.2018 à 13h21 • Mis à jour le 19.02.2018 à 13h23 | Par Audrey Garric (*/journaliste/audrey-garric/*) (Savoie, envoyée spéciale)

C'est ce qu'on pourrait appeler l'œil du pisteur. Repérer des traces suspectes à vingt mètres en contrebas du sentier, sous les sapins drapés de neige. Quitter les raquettes, descendre la pente raide de poudreuse fraîche et voir son intuition confirmée : des empreintes de pattes de 8 cm sur 10, un espacement d'un mètre maximum, une piste nette qui mène à un dépôt d'urine. Benoit Maréchal et Marc Tronel en sont sûrs : un loup est passé par là au cours des dernières vingt-quatre heures, tout près du col du Télégraphe, à 1 600 mètres d'altitude, dans la vallée de la Maurienne (Savoie).

Lire aussi : Plan loup : le gouvernement vise une population de 500 canidés d'ici 2022

(planete/article/2018/02/19/plan-loup-le-gouvernement-vise-une-population-de-500-canides_5259200_3244.html)

De retour à leur bureau d'Aiton, après plusieurs heures de marche, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) congèlent les indices en vue de leur analyse génétique et remplissent une fiche qui devra être validée par le réseau Loup-Lynx. Comme chaque hiver, ils réalisent un suivi de la population lupine à l'échelle du département, des données qui seront agrégées au niveau national pour déterminer l'effectif de l'espèce, sa croissance et son expansion. Ce travail scientifique est crucial et pourtant de plus en plus décrié, à mesure qu'augmente le nombre de brebis mortes sous les crocs du prédateur.

La publication d'un nouveau « plan loup » 2018-2023, lundi 19 février, sous la houlette des ministres de la transition écologique et de l'agriculture, a relancé la machine du doute et des polémiques. Sur le terrain, des éleveurs, des citoyens et des élus accusent l'Etat de minimiser les effectifs du canidé ou de masquer sa présence. Le gouvernement chercherait à payer moins d'indemnités aux bergers attaqués, à protéger l'animal, ou témoignerait là de son incompétence.

Une « omerta »

Une trentaine de députés de tous bords ont même signé [plusieurs tribunes](#)

(http://www.liberation.fr/france/2018/02/01/des-deputes-lrem-demandent-une-evolution-du-plan-loup_1626716) et convié des conférences de presse pour dénoncer une « omerta ». « *Le nombre de 360 loups n'est pas vérifiable avec les méthodes de comptage actuelles, mais c'est sûr qu'on est déjà au-delà de 500 canidés* », dénoncent ainsi Arnaud Viala (Aveyron, LR) et Vincent Rolland (Savoie, LR). Si le chiffre fait tant débat, c'est qu'il sert de base de calcul au plafond de loups qui pourront être abattus légalement pour protéger les troupeaux – 10 à 12 % de la population lupine chaque année, selon le nouveau plan.

Les agents de l'ONCFS encaissent les critiques sans broncher. « *On n'est ni pour ni contre le loup, on applique seulement la politique de l'Etat. Mais comme on est au centre du jeu, on est tirillés de toute part* », analyse Arnaud Chartrain, 38 ans, chef du service Savoie. Et d'assurer : « *L'important, ce n'est pas tant le nombre de loups que de meutes et de zones de présence permanente (ZPP), et leur évolution d'une année sur l'autre.* » La Savoie enregistre ainsi sept meutes et autant de ZPP, tandis que la France en compte respectivement 52 et 63 (http://www.oncfs.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/pdf/Reseau-loup-oncfs-flash-info-ete-2017-2.pdf).

http://www.oncfs.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/pdf/Reseau-loup-oncfs-flash-info-ete-2017-2.pdf .

Pour parvenir à ces résultats, l'ONCFS s'appuie sur son réseau Loup-Lynx créé en 1994 et fort de 3 500 correspondants (70 % de professionnels et 30 % de bénévoles, naturalistes comme chasseurs). Chaque hiver, une partie d'entre eux arpente les territoires à la recherche de traces après les chutes de neige, ou pour relever les pièges photographiques. « *Nous comptons le nombre maximum d'individus observés à un instant donné dans chaque meute*, explique Nicolas Jean, coordinateur national du réseau Loup. *Additionnés, ces chiffres nous donnent l'effectif minimum retenu (EMR) à l'échelle nationale, car on sait qu'on passe à côté de spécimens.* » L'EMR avait été estimé, à l'issue de l'hiver 2016-2017, à 358 animaux (http://www.oncfs.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/pdf/BR_LOUP_36.pdf), avec une fourchette de 320 à 400.

http://www.oncfs.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/pdf/BR_LOUP_36.pdf , avec une fourchette de 320 à 400.

L'été, les agents troquent les raquettes pour des porte-voix et imitent les hurlements des loups dans les vallons. Si des petits jappent en réponse, la reproduction de la meute est validée. Tous les ans enfin, une technique « *plus robuste* » – la capture-marquage-recapture (CMR) – permet, à l'aide d'analyses ADN et de modèles mathématiques, d'affiner encore les estimations. « *Le marquage, c'est celui des crottes, des urines, du sang ou des poils car il serait trop long et coûteux de capturer les loups*, précise Nicolas Jean. *Nos méthodes scientifiques, transparentes et validées au niveau international, nous permettent de suivre la population avec finesse.* »

Défiance

Une expertise que récusent des opposants toujours plus nombreux et organisés. Il y a d'abord deux associations favorables au canidé, l'Observatoire du loup et Alliance avec les loups, qui communiquent régulièrement et avec fracas sur l'arrivée du canidé dans de nouveaux territoires – **des assertions non validées par l'ONCFS** (<http://ecologie.blog.lemonde.fr/2017/01/16/les-loups-sont-ils-aux-portes-de-paris/>) . « *Cet établissement n'est pas transparent et pratique un dénigrement systématique de ceux qui apportent d'autres éléments*, regrette Manoël Atman, le président d'Alliance avec les loups. *Son réseau est par ailleurs composé de personnes qui sortent trop rarement sur le terrain.* »

Il y a ensuite, et surtout, les éleveurs. Si leur défiance est ancienne – certains remettant en cause le retour naturel du loup en France en 1992 –, ils mènent désormais une fronde centrée sur le plan de la génétique. « *On a commencé à réagir quand on a vu que l'ONCFS faisait croire à des chiens errants* », explique Jean-Christophe Brunet, secrétaire du Cercle 12, qui rassemble 170 éleveurs aveyronnais.

A chaque attaque, ils effectuent des prélèvements de salive sur les plaies des brebis et envoient les échantillons au laboratoire allemand Forgen, spécialisé dans les analyses médico-légales. Un appel aux dons permet de financer ces contre-analyses. « *Forgen a identifié une dizaine de loups différents en Aveyron, alors que l'ONCFS conclut à deux ou trois individus* », décompte l'éleveur.

Des opérations similaires sont menées dans d'autres départements, comme en Lozère avec le Cercle 48 ou récemment à Bayons (Alpes-de-Haute-Provence) sur un loup abattu. « *L'ONCFS refuse de pratiquer des prélèvements génétiques sur les victimes ou de refaire des analyses sur les mêmes échantillons que nous* », s'indigne Bruno Lecomte, un chevrier vosgien qui a lancé une chaîne YouTube et a monté le collectif L113 – **du nom d'un article du code rural**

([https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006581661&dateTexte&categorieLien=cid)

[cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006581661&dateTexte&categorieLien=cid](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006581661&dateTexte&categorieLien=cid)) selon lequel le gouvernement doit protéger les troupeaux des attaques du loup et de l'ours.

« *Nous avons toujours refusé de faire de la génétique lors des constats de dommages en raison des risques de pollution par d'autres animaux* », justifie Nicolas Jean, qui reconnaît également que « *l'Etat n'a pas les moyens de déboursier 150 euros d'analyse génétique par brebis prédatée* » – **11 700 l'an dernier en France** (http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20180104_donnees_dommages_au_31decembre_2017_internet.pdf) .

Bataille scientifique très politique

« *L'ONCFS est à la pointe en Europe sur le loup, avec des scientifiques de haut vol mais qui n'ont pas toujours les moyens de faire leur travail comme ils le souhaiteraient*, juge le biologiste Jean-Marc Landry, qui étudie le loup depuis vingt ans dans son propre institut. *Idéalement, il faudrait concilier des caméras thermiques avec des colliers GPS pour mieux connaître l'espèce.* »

L'éthologue relève par ailleurs la « *position difficile à tenir* » de l'établissement public, liée à sa triple casquette : chargé du suivi scientifique, il doit en outre réaliser les constats de dommages avec les éleveurs et gérer les tirs de loups. « *Certains correspondants du réseau ont arrêté de nous fournir des données quand ils ont compris qu'elles servaient à tuer les animaux* », reconnaissent Benoît Maréchal et Marc Tronel, les agents savoyards.

Lire l'entretien : « Il faut apprendre au loup que la proximité du troupeau est dangereuse » **Loup : « On a rompu l'équilibre naturel entre le prédateur et sa proie »**
(planete/article/2018/02/19/il-faut-apprendre-au-loup-que-la-proximite-du-troupeau-est-dangereuse_5259205_3244.html)

Dans cette bataille scientifique très politique, les éleveurs, notamment soutenus par José Bové, ont trouvé un nouvel angle d'attaque : la question des hybrides, c'est-à-dire des loups croisés avec des chiens, qui ne bénéficient pas du même statut de protection au niveau européen et qui pourraient donc être liquidés plus aisément. Le 22 novembre 2017, un collectif informel de bergers et d'élus a présenté à Grenoble les résultats d'une étude menée par Forgen, qu'ils ont financée et qui conclut à la présence de 100 % d'hybrides sur vingt échantillons analysés complètement.

Ce bilan est à l'opposé de celui de l'ONCFS, [qui les avait estimés à 7,5 % en septembre](http://ecologie.blog.lemonde.fr/2017/09/13/non-les-loups-hybrides-ne-sont-pas-nombreux-en-france/) (<http://ecologie.blog.lemonde.fr/2017/09/13/non-les-loups-hybrides-ne-sont-pas-nombreux-en-france/>), après une étude réalisée par le laboratoire français Antagène sur 143 animaux. Une confrontation entre les deux laboratoires pourrait avoir lieu prochainement. En Savoie, chez les agents de l'Etat, on l'attend avec « *impatience* » et « *sérénité* ».